

SPECIAL - PIERRY -

ETE 2025



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	<i>Pages 2</i>	FÊTE PATRONALE JOURNÉES AUX JARDINS	<i>Page 12</i>
LE FLEURISSEMENT	<i>Page 3</i>	ASSOCIATIONS	<i>Pages 13-17</i>
L'INAUGURATION DU CITY	<i>Pages 4-7</i>	INFOS PRATIQUES	<i>Pages 18-22</i>
NOS ECOLES	<i>Pages 8-9</i>	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	<i>Page 23</i>
MERCREDIS RECREATIFS	<i>Page 10</i>	ÉTAT CIVIL - JOURNÉES DU PATRIMOINE	<i>Page 24</i>
ALSH	<i>Page 11</i>	NUMÉROS UTILES	



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

La pause estivale nous ouvre les bras et le temps des vacances nous apportera, sans nul doute, des instants de bonheur. Nos écoliers ont déserté les salles de cours pour s'ébattre joyeusement dans leurs loisirs et chacun organise son été de rêve.

Depuis quelques semaines, nous connaissons une situation météo assez instable avec des pics de canicule qui laissent la place à un temps pluvieux et froid. Ces aléas climatiques sont perturbants pour la Nature et pour nos organismes.

Je tiens à saluer le travail accompli par les élus en charge du plan canicule qui assurent un lien étroit et nécessaire avec les personnes les plus vulnérables. Il suffit de se faire connaître auprès du secrétariat pour bénéficier de cet accompagnement.

Nous avons eu la chance de voir le soleil être avec nous pour la fête patronale, la kermesse des écoles et la journée inaugurale du City, permettant à toutes et tous de profiter des animations et moments de convivialité organisés pour votre plus grand plaisir.

L'été des élus sera studieux, comme toujours, pour se consacrer au lancement, suivi ou programmation des travaux, notamment ceux que nous ne pouvons mener que pendant les vacances scolaires. En parallèle, nous poursuivons les études et consultations pour les chantiers relatifs à la vidéo-protection et à la restauration du cellier du Frère Oudart.

Certaines opérations sont retardées, notamment la rue de la Marquetterie car la problématique de captage des eaux de surface et évacuation de celles-ci est complexe ; nous y travaillons avec les services de l'Agglo, soucieux de ne pas vouloir faire une voirie qui pourrait être mise à mal par la suite.

Nous vous rappelons que certains sites semblent vouloir se faire passer pour la municipalité et relayent des informations partielles ou erronées, des documents officiels falsifiés par leurs soins, autant d'actions qui peuvent nuire à l'image de marque de la municipalité et mettre en doute la politique menée par celle-ci, voire semer la panique en annonçant des délits qui n'ont pas vu le jour. C'est très regrettable, d'autant que, courageusement, ces personnes utilisent parfois des « pseudos » pour éviter d'être identifiées.

C'est très en vogue malheureusement et la période s'annonce propice pour commettre ce genre de choses et perturber notre quotidien en créant psychoses et incertitudes.

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence quant à ces effets d'annonce...

En cas de doute, la meilleure solution est d'interroger la Mairie par téléphone au 0326540315, par courriel auprès de mairie-pierry@wanadoo.fr ou directement sur le site Internet.

En vous souhaitant un bel été et en attendant de vous retrouver à la rentrée, je vous invite à découvrir ce nouvel exemplaire de notre bulletin municipal.

Les élus assureront les permanences pendant cet été et vous pouvez prendre rendez-vous à votre convenance pour venir nous rencontrer et nous soumettre vos difficultés.

Bonne lecture à vous,

Bien cordialement

Éric PLASSON, Maire de PIERRY



Étalage de gravier

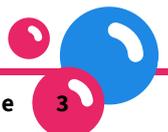
MERCI AUX BÉNÉVOLES ET AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX GRÂCE À QUI LES ESPACES VERTS DE NOTRE VILLAGE SONT ENTRETENUS



Désherbage



Fleurissement



C'est un immense plaisir pour moi, le conseil municipal et les personnels de Pierry de vous accueillir aujourd'hui pour l'inauguration officielle de notre City et de son parc réaménagé. C'est un honneur pour notre commune d'avoir à nos côtés Monsieur Cédric CHEVALIER, sénateur, Monsieur Maxime MICHELET, député, Monsieur Franck Leroy, président de la région Grand-Est, Madame Martine BOUTILLAT, vice-présidente du conseil départemental, Monsieur Benoit MOITTIE, conseiller départemental ainsi que des Maires et élus des villages voisins, des représentants des administrations et associations.



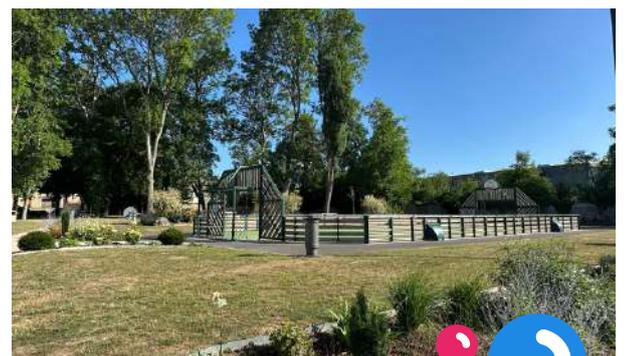
Ce projet que nous inaugurons aujourd'hui aura été un travail de longue haleine.

Partant de l'abattage d'arbres il y a quelques années, pour des raisons de sécurité, nous avons engagé une réflexion sur les solutions d'aménagement de cet espace pour y réaliser un équipement sportif, récréatif et ludique qui puisse répondre aux attentes de toutes et tous.

Si Tintin est pour les 7 à 77 ans, le baccalauréat pour les 8 à 78 ans dans sa version 2025, notre Parc et son City sont pour les 0 à 100 ans ... dans l'attente de pouvoir souffler les bougies d'un ou d'une centenaire... Pierry n'en compte pas actuellement.

Ce lieu se devait d'être préservé car il est un espace vert en cœur de village et permet une liaison douce entre la rue Charles de Gaulle et la rue Jean Jaurès.

Le site a connu moult travaux avec la création d'un bassin de rétention par la Communauté d'Agglomération et la rénovation des réseaux AEP et assainissement. C'est pourquoi notre projet a dû être reporté, tout ne pouvant être fait en même temps et la voirie de la rue Jean Jaurès étant une priorité pour tous et en tout premier lieu pour les riverains.



Le projet initial se limitait à la création d'un mini stade mais, très vite et dans la continuité de la politique de déploiement de nouveaux espaces verts menée par la municipalité que je conduis, nous avons décidé d'étendre le projet en restructurant l'ancien parc pour y créer des îlots mêlant végétal et minéral, des agrès permettant la pratique du sport et des tables pour des pauses repas au milieu de la nature.

Bien évidemment nous ne pouvions laisser les courts de tennis en l'état et nous avons profité de ces travaux pour rajeunir les surfaces de jeux, refaire les clôtures et desservir le tout par des allées piétonnières.

L'ensemble a été complété avec la pose d'un petit chalet pour les moyens techniques et de sanisettes automatiques.

Pour réaliser tout ceci, nous avons eu recours à une procédure de marché pour chaque nature de travaux. Au total, près de 415.000 euros qui auront été investis en ce lieu. En amont, l'abattage de certains arbres a été confié à JARDIPARC. Les travaux de voies et réseaux ont été confiés à l'entreprise MARTINS TP.

Le mini stade, le City pour être moderne, est un produit AGORESPACE, réalisé en aluminium avec gazon synthétique, gage d'une surface de jeu parfaite et de faibles nuisances sonores.

Les agrès pour la pratique du sport et les clôtures des courts de tennis ont été confiés à JUVIGNY.

Les courts de tennis ont été rénovés par ST GROUPE. Les travaux paysagers avec arrosage "goutte à goutte" ainsi que les clôtures bois sont le fruit du travail de JLM Paysages avec qui nous avons déjà réalisé le rond-point Lobet.



Les sanisettes sont un produit de chez MPS et le chalet vient de chez PROJETKAI. Pour compléter le tout, AB Electricité a assuré les travaux de raccordement électrique et Véolia a réalisé la station de pompage qui permet l'arrosage de l'ensemble des massifs. Cet équipement n'aurait pas été complet s'il ne comprenait pas des espaces "pique-nique". Notre choix s'est porté sur des produits de la gamme LEBEAU MOULAGES.



Je tiens à remercier toutes ces entreprises pour la qualité de leur travail et la disponibilité de chacun pour mener à bien ce projet.

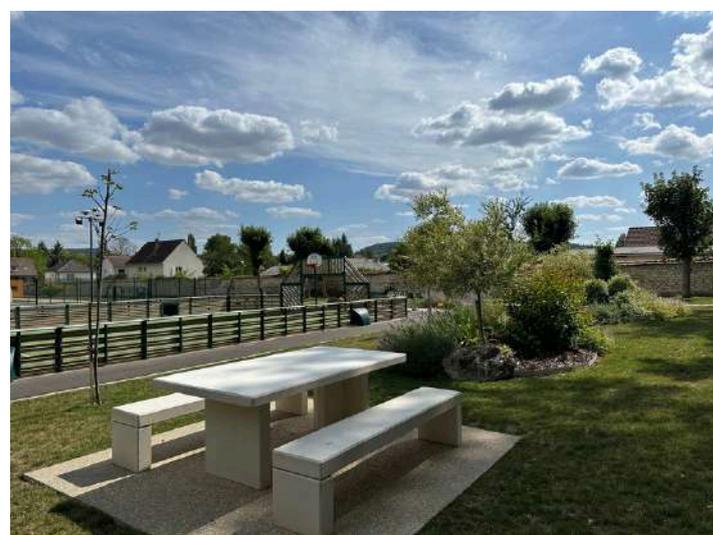
La création d'un City était un projet partagé par tous lors des élections de 2020. La participation aux travaux aura été un peu moins générale, les efforts des uns tentant d'effacer la passivité et l'absence des autres. Je tiens ainsi, et surtout devrais-je dire, à saluer les efforts de certains élus et habitants de Pierry qui ont permis de faire ce que vous découvrez aujourd'hui. Je pense bien évidemment à mon complice et compagnon de route Gérard TRIBOY, 1er adjoint en charge des travaux, à Bruno VERPRAET conseiller délégué pour la partie "sports" ainsi que les élus qui sont venus prendre une part active dans ces travaux. Ils et elles se reconnaîtront et il est vrai qu'il faut savoir "mouiller le maillot" quand cela est nécessaire.



Je voudrais aussi saluer l'investissement citoyen de quelques habitants de notre village qui sont venus porter main forte aux élus et personnels de la commune pour installer les aires de pique-nique (plus de 1000 kg chacune), monter le chalet livré en kit avec une notice de montage que même Kafka n'aurait imaginée et aussi y faire quelques travaux de désherbage en renfort des services techniques qui permettent de garder ce lieu en bel et bon état. Un présent leur est remis en ce jour pour leur témoigner notre gratitude.

Il m'appartient de remercier également les financeurs de cette réalisation : La Région nous a alloué la somme de 24.263 euros. Le Département a participé pour 23.075 euros.

L'Agglomération nous a accompagnés pour la partie paysagère du projet à hauteur de 46.340 euros. Soit un total de 93.678 euros de subventions allouées à notre Commune.



Je tiens, en mon nom et en celui du conseil municipal, à remercier Franck Leroy pour la collaboration de la Région et de l'Agglo à ce projet et il en va de même pour Jean-Marc ROZE pour la participation du Conseil Départemental.

Notre vœu le plus cher est que cet équipement puisse traverser les ans et soit conservé en bon état, appelant au sens civique de chacun d'entre nous.

Il ne doit pas être l'apanage des uns mais doit servir à tous. Chacun doit pouvoir trouver et trouvera, j'en suis certain, l'occasion de profiter de la quiétude et de la diversité des activités proposées... Une partie de tennis, quelques passes de football, un panier à 3 points au basket, quelques mouvements de rameur ou le plaisir de flâner en lisant un bon livre, ou le loisir de partager un repas dans ce parc paysager. Le choix vous est offert pour notre et votre plus grand plaisir.



Ce sens civique et citoyen avait été sollicité par votre serviteur lors d'un appel à projets auprès des habitants pour l'aménagement paysager du site. Deux associations avaient répondu à cette demande et une habitante nous avait également remis un projet. Cette personne, Madame Reine Verdonk, avait rejoint ma liste lors des élections de mars 2020. J'avais eu l'occasion d'échanger avec Reine sur ce dossier, dossier qu'elle avait fort travaillé, car elle était passionnée par les fleurs et le végétal. Ce fut également pour elle, l'occasion de démontrer son envie de bien faire et de s'investir pour les autres, preuve que son métier de secrétaire de Mairie n'avait pas été qu'un simple moyen de gagner sa vie mais, bien au contraire, de démontrer la force de son investissement personnel pour les autres et la Collectivité. Aussi, j'ai demandé à Pascal, son époux, si la Commune pouvait rendre un hommage à Reine pour ses travaux et inaugurer ce jour une plaque pour rappeler son idée d'aménagement et des formes en tipis de quelques végétaux pour égayer et fleurir ce parc.



C'est pour nous tous un honneur d'accueillir la maman de Reine, Pascal et sa famille pour lever le voile sur les plaques saluant le travail mené par Reine Verdonk dans la création de ce parc.

Nous avons voulu conserver cette idée de « tipi » dans chaque massif, de volubilis en partie basse et de rosiers pour la partie haute du parc, remerciant les idées portées par Reine pour ce projet paysager. Dame Nature a été perturbée par la météo étouffante de ces derniers jours et, malgré des apports d'eau, les végétaux ont souffert mais ils seront très vite verts et fleuris.

Nos petits indiens ont désormais leurs tipis, les jeunes et les moins jeunes pourront profiter de ces équipements sportifs et tous auront loisir de s'adonner au plaisir de la lecture, du repos dans ce parc arboré pour admirer la nature et partager moments de joie et peut être un repas. Un magnifique endroit, des réalisations de qualité et une météo clémente pour « Bien vivre à Pierry ».



Cette journée a également été l'occasion de découvrir la pratique du « free style » avec un ballon, le duo formé par Jordan et Gauthier, tous deux champions du monde en catégorie « show » : un tandem sympathique, maîtrisant à merveille leur technique qu'ils ont fait partager au public présent.

En parallèle, le mini tournoi de tennis a accueilli 12 participants qui ont pu apprécier les courts rénovés et se voir remettre quelques lots par Bruno VERPRAET, conseiller délégué au sport.



Éric PLASSON, Maire de PIERRY

CLASSE VERTE

La classe de CP de Mme Nogueira et la classe de CE1 de Mme Devillers se sont rendu en classe verte au Lac du Der. Ce séjour de 3 jours a permis aux élèves de découvrir un environnement propice aux activités de nature ou sportives. Ainsi, les enfants ont pu acquérir de nouvelles compétences en autonomie et en écocitoyenneté tout en se construisant de nouvelles connaissances sur la faune et sur la flore.

Le séjour a été financé par la coopérative scolaire, les parents et la municipalité.



COURSE



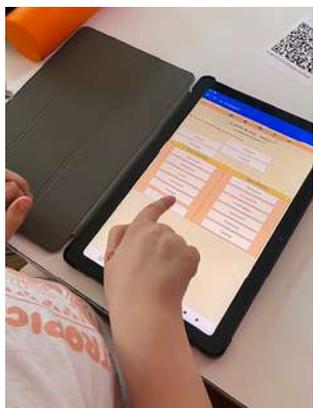
Mets tes baskets et bats la maladie.

L'ensemble des élèves des écoles maternelle et élémentaire se sont réunis sur le terrain de football de Pierry pour honorer leur contrat de course en durée qu'ils avaient au préalable choisi (de 2 à 20 min) après un cycle d'entraînement avec les enseignantes.

Les parents ont été conviés pour courir avec leurs enfants et d'autres parents ont pu pâtisser pour restaurer nos petits champions. L'opération a permis de récolter plus de 1063€ pour l'association ELA.



Les enfants et les tablettes offertes par la municipalité



Note de la rédaction :

L'Association européenne contre les leucodystrophies, ou ELA (European Leukodystrophy Association), est une association loi de 1901 regroupant des malades et des parents de malades souffrant de maladies génétiques rares qui attaquent leur système nerveux central et paralysent petit à petit toutes leurs fonctions vitales : les leucodystrophies.

Elle est soutenue notamment par des écoliers et des personnalités des mondes du sport et du spectacle. Les fonds récoltés permettent majoritairement d'aider la recherche.

Retour sur la kermesse des écoles – Samedi 28 juin à l’Hors du Rû

Sous un soleil ardent, parents, familles et amis se sont réunis nombreux pour assister au spectacle de fin d’année de nos enfants. Le thème de cette édition : un retour dans les années 70 ! De la maternelle à la primaire, chaque classe a présenté une chorégraphie pleine d’enthousiasme, qui a su ravir et émouvoir le public. Entre deux représentations, petits et grands ont pu profiter des différents ateliers jeux, dans une ambiance conviviale et festive. Pour se rafraichir et reprendre des forces, chacun a pu se rendre à la buvette et coin gâteaux, bien appréciés en cette journée estivale.

La journée s’est terminée en beauté avec la grande tombola, où de magnifiques lots étaient en jeu pour profiter pleinement des prochaines vacances. Une belle façon de clôturer cette journée pleine de sourires, de musique et de partage.

Un grand bravo aux enfants pour leurs prestations, et un immense merci aux équipes pédagogiques, aux parents bénévoles et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une réussite !



Boîte à livres

Comme vous l’avez sans doute remarqué, la toute première boîte à livres a été installée au terrain multisports situé rue Jean Jaurès.

Celle-ci propose gratuitement des livres pour les petits et les grands, dans le but de permettre à tous d’avoir accès à la littérature et de donner une seconde vie aux romans.

Le principe est simple : empruntez, lisez, rapportez, déposez un livre. Il s’agit, ainsi, de créer un lien, un échange, un partage.



Pour cette dernière période de nos mercredis récréatifs, placée sous le signe du printemps, les animateurs ont choisi de mettre à l'honneur un thème dynamique : le sport.

Tout au long de ces mercredis, les enfants ont pu participer à une grande variété d'activités sportives telles que le ping-pong, le badminton, la pétanque ou encore la trottinette. Ces moments d'effort ont été complétés par des activités de réflexion comme des jeux de société, de l'origami ou encore des chasses au trésor, pour stimuler aussi bien le corps que l'esprit.

Nous n'avons pas manqué de marquer les fêtes des mères et des pères, avec la création de jolis présents conçus par les enfants et qu'ils ont eu plaisir à offrir à leurs parents.



Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 3 septembre 2025 pour de nouvelles aventures, toujours sous le signe de la découverte, du jeu et de la convivialité !

Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire



Le centre de loisirs a ouvert ses portes pendant les vacances d'avril, du 7 au 11 avril 2025.

Un air de printemps flottait dans l'air, accompagné d'une belle note de joie et de festivités. Les animateurs avaient à cœur de proposer aux enfants des activités riches et variées autour d'un thème fédérateur : la musique.

Pas moins de 42 enfants ont participé à cette semaine rythmée par la créativité et la bonne humeur. Au programme : création d'instruments de musique, jeux collectifs en lien avec le thème musical, mais aussi de nombreux temps de partage et de découverte.

Le mardi 8 avril après-midi, un spectacle musical a été organisé à la salle des fêtes. Ce conte musical a permis de sensibiliser les enfants aux instruments de musique tout en les plongeant dans une ambiance poétique et immersive.

La semaine s'est clôturée en beauté avec un petit défilé festif sur le thème du printemps et de la musique, préparé et présenté par les enfants eux-mêmes.

Nous avons également eu la chance d'accueillir M. Japin, intervenant sportif de l'ASPTT d'Épernay, qui nous a donné rendez-vous le jeudi 10 avril après-midi sur le terrain de tennis de Pierry pour une belle séance d'initiation sportive.

Je tiens à remercier chaleureusement mon équipe d'animation pour leur motivation, leur enthousiasme et leur bienveillance tout au long de cette semaine. Leur engagement a largement contribué à la réussite de ces vacances et au bien-être des enfants que nous accueillons.

Fanny COUSIN, Directrice Péri-scolaire-Extrascolaire





FÊTE PATRONALE 2025

La Fête patronale s'est déroulée cette année les 14, 15 et 16 juin. Le samedi soir, malgré une météo incertaine, les Pierrytiers et Pierrytières étaient au rendez-vous. Dans une ambiance familiale et conviviale, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice se sont déroulés sans encombre. Les enfants ont même pu rapidement profiter des tickets offerts par les forains avant l'arrivée de l'orage. Le dimanche après-midi, Anita le Clown et les promenades à poney ont fait un véritable carton, pour le plus grand plaisir des enfants. Un grand merci à tous les bénévoles et participants qui ont contribué à faire de cette 3^e édition une belle réussite.

À l'année prochaine !



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



rendezvousauxjardins.fr

#RDVJ



L'équipe municipale devait reconduire les "Rendez-vous aux jardins" le vendredi 6 juin.

Mais ce vendredi, il faisait froid, le vent soufflait assez fort et des averses étaient possibles. Il était donc difficile d'assurer sereinement une manifestation en extérieur.

En accord avec les enseignantes, cette journée fut reportée au lundi 30 juin... Mais c'était compter sans la canicule et l'inspection de l'Éducation Nationale qui a fait annuler toute sortie des écoles.

Ce ne sera, nous l'espérons, que partie remise à l'an prochain.



**AICSE
Modules 2025**

- Aide aux adhérents
Repair informatique**
Apportez votre PC et nous verrons ensemble les problèmes auxquels vous êtes confrontés.
- Les formulaires administratifs**
L'objectif est de vous familiariser aux démarches administratives en ligne.
- Gimp**
Venez vous exercer à la retouche photo et à la manipulation d'images.
- La 3D**
Venez apprendre la conception et l'impression d'objet 3D.
- Le montage vidéo**
Assemblez, découpez vos vidéos avec le logiciel ShotCut
- Le Tableur**
Venez apprendre, vous perfectionner au tableur LibreOffice Calc et/ou Microsoft Excel
- Windows**
Venez découvrir les fonctions cachées du système

L'Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Épernay 1 Ter, rue Cazotte



Les animateurs ont développé durant le premier semestre les Formulaires Administratifs, GIMP (la retouche photo), Windows 11 et le Repair Informatique.

Pour le 4ème trimestre, il est prévu le Repair Informatique, le Tableur et les Formulaires Administratifs Informatisés (Applications sur Smartphones et ordinateurs).

Le 07 Octobre 2025 débutera le module LINUX. Les places sont limitées, nous vous invitons à nous contacter par courriel ou par téléphone Pourquoi ce module ?

Pour conserver les ordinateurs qui ne pourront pas installer la mise à jour Windows 11 et les basculer sur un autre système facile d'utilisation.

Par Courriel : contact@aicse.fr

Par téléphone : 07.82.35.81.17

Retrouvez-nous sur www.aicse.fr ou sur FaceBook / Aicse

**S'INITIER À
LINUX**
PASSEZ DE WINDOWS 10
À LA LIBERTÉ !
Apprenez à utiliser Linux facilement

- Initiation aux distributions Linux (Ubuntu, Mint, etc)
- Installation pas à pas
- Utilisation des logiciels alternatifs
- Sécurité et confidentialité
- Accompagnement personnalisé

AICSE 1 Ter, rue Cazotte - 51530 PIERRY

STUDIO DE DANSE BOURDON

Studio de Danse Bourdon

Membres de Pierry Infos

BONJOUR A TOUS
VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES MARDIS
DE 19h à 20h
Salle des fetes de PIERRY
PLACE DE LA MAIRIE
Contact DANIEL BOURDON
0680101440



Mardi 30 septembre:
Soirée portes ouvertes
de 19h à 20h30

Mardi 7 octobre:
Reprise des cours



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Chers habitants

En tant que président de l'association « Les loisirs de l'âge d'or », c'est avec un immense plaisir que je vous fais part des moments forts et chaleureux que nous avons vécus ces dernières semaines. Nos activités et sorties ont une fois de plus permis à nos membres de se retrouver dans un esprit de convivialité, de joie et de partage.

Le jeudi 25 mai, nous avons eu le bonheur de participer à un repas-spectacle intitulé « Le Petit Baltart ». Cette soirée a été une véritable réussite, alliant avec talent humour, divertissement et gastronomie. Dès le début, l'ambiance était festive et détendue : les comédiens ont su captiver notre attention avec des sketches drôles et bien rythmés, qui ont fait rire aux éclats tous les participants. Ce spectacle vivant, mêlant humour et situations cocasses, a créé une atmosphère chaleureuse et complice. Parallèlement, le repas servi était un véritable régal : des plats savoureux, généreux et soigneusement préparés, qui ont ravi les papilles de chacun. Ce mélange de bonne chair et de divertissement a permis à tous de passer une soirée mémorable. Sur le chemin du retour, les conversations animées et les éclats de rire témoignaient de la joie partagée et de la belle complicité qui règne au sein de notre groupe.

Le dimanche 29 juin, nous avons organisé notre pique-nique annuel, un rendez-vous très attendu qui symbolise parfaitement l'esprit de notre association. Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la détente a malheureusement été marquée par une chaleur exceptionnelle, avec des températures dépassant les 38°. Face à cette situation, la municipalité a fait preuve d'une grande réactivité et d'une bienveillance remarquable en nous prêtant la salle des fêtes. Ce geste nous a permis de nous abriter du soleil brûlant et de profiter pleinement de ce moment festif dans un cadre frais et confortable. Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie pour ce soutien précieux, qui a grandement contribué au succès de cette journée.

Comme à chaque édition, le repas était copieux, varié et convivial, favorisant les échanges, les sourires et les moments de partage entre tous les participants. Cette journée a renforcé les liens d'amitié et a permis à chacun de se ressourcer dans une ambiance joyeuse et détendue.

Par ailleurs, nos après-midis jeux, qui se tiennent chaque mercredi à la salle du Chai, continuent d'être un rendez-vous incontournable pour nos adhérents. Ces moments de détente autour de jeux de société, de cartes ou de réflexion sont l'occasion idéale pour stimuler l'esprit tout en partageant des instants de complicité et de bonne humeur. L'ambiance y est toujours chaleureuse et bienveillante, permettant à chacun de se sentir à l'aise et de profiter pleinement de ces rencontres. Le mois de juillet restera ouvert pour ces rendez-vous hebdomadaires, tandis que la salle sera fermée durant tout le mois d'août, afin de permettre à tous de profiter d'une pause estivale bien méritée.

Enfin, nous préparons déjà une nouvelle sortie prévue pour la fin du mois de septembre. Nous vous communiquerons très prochainement tous les détails concernant cette sortie, qui promet d'être aussi enrichissante, divertissante et conviviale que celles que nous avons déjà partagées. Nous espérons vous voir nombreux pour continuer à faire vivre ensemble ces moments précieux.

Ces activités sont au cœur de notre association, car elles permettent à chacun de se retrouver, d'échanger, de rire et de partager des instants de joie et de convivialité. Nous sommes fiers de voir notre groupe grandir et s'épanouir grâce à l'engagement de nos membres.

Je vous invite donc à rester attentifs aux prochaines communications et à venir nombreux participer à nos événements. Ensemble, continuons à faire vivre « Les loisirs de l'âge d'or » dans la bonne humeur, la solidarité et l'amitié. Avec toute mon amitié,

Bruno Deliere

Président de l'association « Les loisirs de l'âge d'or »





ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

Saison 2024/2025 de l'Entente Sportive des Coteaux Sud, club de foot regroupant les communes de PIERRY, MOUSSY et CHAVOT-COURCOURT

L'Entente Sportive des Coteaux Sud fait son bilan de fin de saison

Que s'est-il passé pour nos équipes cette saison ?

Les équipes d'U6-U7, U8-U9, U10 et U11 n'ont pas de classement, nos joueurs et joueuses effectuent des plateaux tout le long de la saison.

Il y a du potentiel chez nos jeunes footballeurs, ils sont très sérieux, à l'écoute et s'épanouissent.

Félicitation à eux pour avoir défendu les couleurs de leur club sur les différents plateaux cette saison.

Nos U13 évoluent en District 3.

Ils ont terminé 9e sur 10 avec 0 victoire, 1 nul et 6 défaites pour la première phase. La deuxième phase a été plus encourageante, ils terminent à la 5e place sur 10 avec 4 victoires, 1 nul et 4 défaites. Une première phase difficile pour nos jeunes U13 qui ont su, malgré tout, s'encourager et se soutenir et réaliser une deuxième phase bien meilleure. Bravo à eux pour les efforts fournis.

Nos U15 en Entente avec le club de Damery par manque d'effectif, évoluent en District 2.

Ils ont terminé 7e sur 9 avec 0 victoire, 2 nuls et 5 défaites pour la première phase. En deuxième phase, ils terminent 6e sur 10 avec 4 victoires, 1 nul et 4 défaites. Une première phase très compliquée car les joueurs ne se connaissaient pas, mais ils ont appris à jouer ensemble et les résultats en deuxième phase ont été meilleurs.

Nos U18 évoluent en District 2.

Pour la première phase, ils terminent 2e sur 8 avec 5 victoires, 1 nul et 1 défaite. Pour la deuxième phase, ils terminent également 2e sur 9 avec 6 victoires, 1 nul et 1 défaite. Une très belle saison de nos U18 qui progressent encore et toujours, et nous offrent de belles prestations avec une bonne mentalité. Félicitation à eux pour cette magnifique saison.

Nos seniors évoluent en District 1.

Ce fut encore une fois une saison fatigante et stressante avec énormément de blessures mais le groupe vit bien et a réussi à déjouer tous les obstacles. Malgré cela notre équipe loupe d'un petit point la montée en R3, avec 15 victoires, 3 nuls et 4 défaites et finissent 3e sur 12 à un point du deuxième. Nos seniors ont fait également un beau parcours en coupe Éric Collinet, et finissent au 8e tour en s'inclinant 1 à 0 contre l'équipe de St Brice Courcelles (deux niveaux supérieurs au nôtre). Pour une équipe promue, la saison fut encore une fois de plus magnifique.

Félicitations aux joueurs et aux staffs.

Nos Vétérans évoluent en Ufolep dans le groupe D.

Ils ont terminé 8e sur 12 avec 7 victoires et 13 défaites, un résultat mitigé pour une équipe fraîchement créée et qui se construit petit à petit, dans la bonne humeur et la convivialité.

Félicitations à Tous nos joueurs petits et grands, ainsi qu'aux encadrants de chaque équipe.

L'Entente sportive des Coteaux Sud remercie également les bénévoles qui s'investissent pour l'intérêt du club mais surtout celui des licenciés.

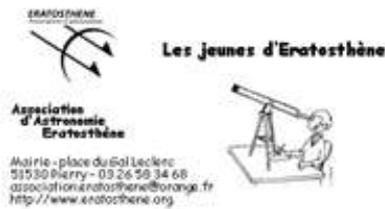
Le club remercie l'attachement de nos nombreux supporters qui se rendent au terrain lors des matchs de nos différentes catégories.

Le club remercie également la Mairie de Pierry, (Monsieur le Maire, les conseillers, les secrétaires et les agents des services techniques) pour leur professionnalisme, leur sérieux et la relation avec le club.

Encore un immense MERCI à tous et on se donne rendez-vous en août pour le début de la saison 2025/2026.

Gadret Rudy, Président de L'Entente Sportive des Coteaux Sud (Pierry-Moussy-Chavot)

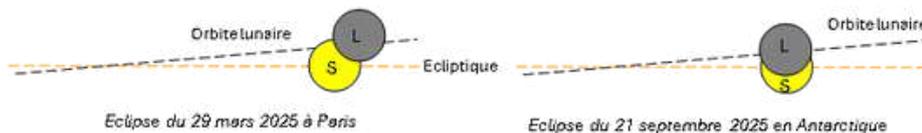




ÉRATOSTHÈNE

Plusieurs évènements ont eu lieu ces derniers mois au niveau du club :

Le samedi 29 mars à l'heure du déjeuner, la Lune a eu rendez-vous avec le Soleil. Dans le ciel de Pierry on pouvait voir la Lune occulter le Soleil à environ 23%. Le début de l'occultation s'est produit vers 11h10, le maximum aux environs de midi et la fin du phénomène vers 12h55. (Ci-dessous trois prises de vue réalisées par un membre d'Eratosthène à Epernay.)



Voilà les positions du Soleil et de la Lune lors des éclipses partielles.

Voilà les positions du Soleil et de la Lune sans éclipse.



Voilà les positions du Soleil et de la Lune en éclipse totale.

Prochaine éclipse de Soleil totale : 12 août 2026 au nord de l'Espagne

Prochaine éclipse de Soleil totale en France : 3 septembre 2081 aux environs de 8h

Le samedi 17 mai : L'association a participé au festival « des étoiles plein les yeux » à la bibliothèque de Bisseuil. A partir de 19h30 le public, environ une vingtaine de personnes, a pu observer le Soleil à travers les télescopes.

Cette observation a été suivie par une balade avec des contes axés sur la Lune et complétés par des informations astronomiques autour de la Lune, de la grande Ourse, de la petite Ourse et d'une partie de la mythologie grecque.

Le jeudi 12 juin : Notre association a été sollicitée par une professeure de physique pour animer une après-midi astronomique auprès de 3 classes de 5ème. Les classes ont été scindées en deux parties.

La première a pu observer le Soleil à travers divers instruments, à savoir un télescope équipé d'un filtre solaire, un PST et un solarscope.

Pendant ce temps, la deuxième partie de la classe a pu comprendre le phénomène des phases de la Lune et des éclipses en manœuvrant une maquette Terre-Lune du club.

Ce fut une après-midi bien remplie et les élèves ont apprécié ce moment qui s'est déroulé par un temps radieux et très chaud.



N'oubliez pas La Nuit des étoiles : Elle aura lieu, comme chaque année, sur le terrain de foot de Pierry.

Le samedi 02 août 2025 ★ A partir de 16h Observation du soleil l'après-midi et différents ateliers.

★ A partir de 21h : Observation du ciel (lune, planètes, ciel profond) avec différents télescopes

Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre par mail : association.eratosthene@orange.fr

Ou par téléphone: 03 26 58 34 68

Ou par courrier: Association Eratosthène, déposé en mairie.

Notre site : <http://www.eratosthene.org>:

Anim'Pierry.

Le 7 mai s'est déroulée la 2^e édition de la "Bière en Fête" au Domaine Miltat. Comme l'an dernier, cet évènement a attiré 1 100 visiteurs, mais sur une seule soirée contre deux jours en 2024 !

Cette affluence record a entraîné quelques files d'attente, notamment à l'entrée et au stand de restauration, malgré la mobilisation des membres de l'association. Mais cela n'a en rien entamé la bonne humeur ambiante. Les participants ont pu savourer les créations de six brasseurs installés dans le cellier ou notre boisson locale, tout en se restaurant grâce aux chipolatas, merguez et steaks hachés préparés par la Boucherie de Pierry et cuits au braséro.

Côté ambiance, deux groupes de rock ont enflammé la cour, offrant une belle soirée festive pour lancer le week-end prolongé du 8 mai !

Les samedi 14 et dimanche 15 juin, notre association tenait la buvette de la fête patronale, installée dans le jardin de l'Hors du Ru. Petits et grands ont pu se rafraîchir tout au long de ce week-end estival avant l'heure !

Le dimanche 22 juin, c'est dans la salle des fêtes que nous avons organisé le 3^e Salon du bien-être. Les visiteurs ont pu échanger avec les 18 exposants, découvrir des pratiques et des produits dédiés au bien-être, mais aussi le tatouage paramédical et une boutique spécialisée pour toutes les personnes touchées par le cancer.

Rendez-vous sans doute l'an prochain, les exposants étant enthousiastes pour une 4^e édition !

Après la pause estivale, nous vous donnons deux rendez-vous :

- **Dimanche 12 octobre**, pour le traditionnel repas des vendanges, qui se déroulera au Château de Pierry. Au menu : déjeuner-spectacle avec potée champenoise.
- **Samedi 22 novembre**, pour une journée découverte Rugby, en partenariat avec le Domaine Miltat et le Rugby Épernay Champagne avec, en soirée, la retransmission du match France-Australie.

Et nous travaillons dès à présent sur le programme de 2026, avec des nouveautés.

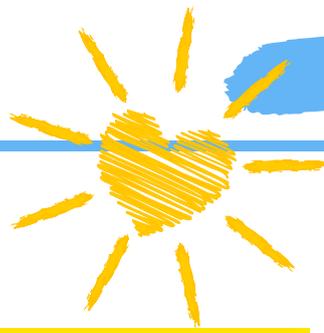
A bientôt pour de nouveaux moments festifs et conviviaux.



Anim'Pierry

Canicule, fortes chaleurs

Protégez-vous avant les premiers effets



Comment me protéger ?



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné(e) si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Quels sont les effets de la chaleur ?



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La canicule, c'est quoi ?



En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
<https://sante.gouv.fr>

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

Les personnes âgées sont sensibles aux grandes variations de température. En cas de fortes chaleurs, elles sont spécialement exposées au risque de déshydratation et aux dangers de la canicule.

Courant juin la mairie a envoyé à toutes les personnes âgées de plus de 67 ans de Pierry, un courrier à remplir et à renvoyer à la mairie, si elles souhaitent être aidées pendant les périodes de canicule. Si vous ne l'avez pas fait (oubli, absence ...) vous pouvez toujours contacter le secrétariat de mairie au 03.26.54.03.15 pour modifier cet oubli.

Francine LEBERT, Adjointe

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2025, IL EST INTERDIT DE FUMER DANS PLUSIEURS LIEUX EXTÉRIEURS PUBLICS :

- Parcs et jardins
- Plages
- Abords des écoles, stades et établissements sportifs, bibliothèques

La majorité des lieux susceptibles d'accueillir des enfants seront sans tabac.

POURQUOI CETTE MESURE ?

- Pour protéger les enfants de la fumée
- Pour dénormaliser le tabac dans les lieux du quotidien
- Pour préserver l'environnement



Une nouvelle signalétique « Espace sans tabac » vous aide à repérer ces lieux protégés.

Elle est identifiable par un pictogramme rouge et bleu, clair et visible.

Le tabac n'a pas sa place là où l'on joue, apprend, respire. Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.

Pour en savoir plus sur les espaces sans tabac, rendez-vous sur sante.gouv.fr. Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Ça se passe sur TABAC-INFO-SERVICE.FR ou au 3989

NOUVELLE LOI ANTI-TABAC EN FRANCE À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2025





Rappel à tous les usagers du terrain multisports

Nous vous rappelons que les chiens ne sont pas autorisés sur le terrain multisports-city. Trop souvent, nos agents doivent intervenir pour ramasser des déjections, ce qui nuit à la propreté et au bon usage de l'espace pour tous. De plus, les deux-roues, y compris les trottinettes, ne sont pas admis à l'intérieur du parc. Un râtelier est à votre disposition à l'entrée, au parking situé 17 rue de Gaulle, pour y déposer vos vélos et trottinettes en toute sécurité. Enfin, nous appelons chacun à respecter les lieux, en particulier la propreté des sanisettes, afin que cet espace reste agréable pour tous les visiteurs.



Merci de votre compréhension et de votre coopération



Gare aux petites bêtes !

Aux beaux jours, les insectes sont de retour ! Si la plupart sont inoffensifs, quelques-uns peuvent être dangereux. Pour des vacances en toute tranquillité, sachez avec lesquels garder vos distances !



LE MOUSTIQUETIGRE

Classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde, il circule désormais partout, particulièrement en zone urbaine et péri-urbaine. Sa piqûre peut véhiculer des maladies liées à des virus (dengue, chikungunya, zika) même si aucun cas de transmission humaine n'a, à ce jour, été observé. Plus efficace que les insecticides et répulsifs, qui ne permettent pas de l'éliminer durablement, mieux vaut s'attaquer à son lieu de vie : les herbes hautes et les eaux stagnantes... Pour l'éloigner, rien de tel aussi que les huiles essentielles d'eucalyptus, de géranium ou de tea tree citronné !



LES PUNAISES DE LIT

Longtemps portées disparues en France, elles reviennent en force, dans un contexte de recrudescence des déplacements internationaux. Plus résistantes aux insecticides qu'auparavant, elles sont de tous les extrêmes : capables de vivre plusieurs mois dans des recoins insoupçonnés sans se nourrir et de piquer jusqu'à 90 fois en une seule nuit ! À la maison, gare aux achats d'occasion : lavez-les à plus de 60 degrés ou congelez les pendant 72 heures. En voyage, attention à ne pas laisser traîner vos bagages... Enfin, en cas d'infestation, n'utilisez pas par vous-même de fumigène ou d'insecticide, appelez un professionnel !



LA TIQUE

Tapi dans des zones boisées et humides, telles que les forêts ou les parcs, cet acarien tenace peut s'attaquer à l'homme en s'accrochant discrètement à la peau. Si sa morsure ne cause, en général, aucun problème sérieux, elle peut être porteuse d'infections transmissibles, telles que la maladie de Lyme. Au quotidien, la meilleure prévention reste d'éviter les broussailles en balade et d'appliquer des répulsifs cutanés sur les parties non recouvertes par des vêtements. Après une piqûre et en cas de doute, si la rougeur persiste, il est recommandé de consulter un médecin.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

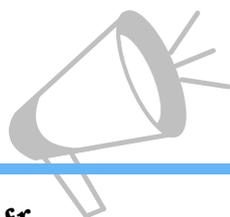
Leurs nids ressemblent à des barbes-à-papa et elles se déplacent en file indienne. Les chenilles processionnaires sont des insectes qui vivent en colonie. Leurs proies ? Les pins et les feuillus de la famille des chênes. Mais leurs poils urticants peuvent aussi entraîner des réactions inflammatoires chez l'homme et chez l'animal. Afin de limiter les risques, ne les touchez jamais et tenez-vous à distance des arbres porteurs de nids ! En cas de suspicion d'intoxication, contactez un centre anti-poison.



LE FRELON ASIATIQUE

Tout comme la guêpe, le bourdon ou le frelon commun, le frelon asiatique n'attaquera pas sans danger, préférant se concentrer sur ses proies : les abeilles et autres insectes pollinisateurs. C'est à ce titre que son expansion est désormais considérée comme néfaste pour la biodiversité. Si vous découvrez un nid occupé, évitez de le détruire par vos propres moyens, cela n'étant pas toujours utile ni efficace. Appelez un professionnel en liaison avec les référents locaux de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), interlocutrice privilégiée des particuliers.





pierry.fr

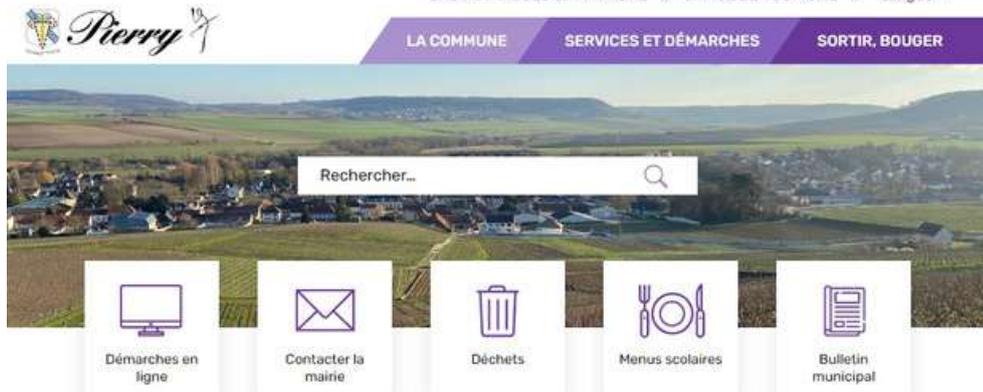
INFOS PRATIQUES



pierry.fr

NOTRE SITE INTERNET

ÉPERNAY AGGLO CHAMPAGNE // OFFICE DE TOURISME // Langue ▼



Une nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

RAPPEL DES HORAIRES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE:

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61

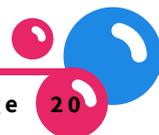
Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

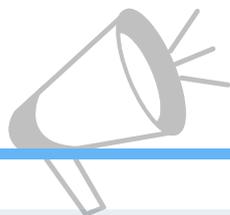
- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :
 - renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.
 - contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.
 - Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurités dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés
- Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr
- Les missions principales
- L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires





ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin :

Bac jaune uniquement !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY



Du 1er juillet au 31 août

Du lundi au dimanche
de 8h à 13h

Du 1er septembre au 31 octobre

Fermée le lundi
Mardi de 14 à 18h
Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h
Dimanche de 9h à 12h



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.





Attention: Nouveau site

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.spl-xdemat.fr/Xurba/gnau/pierry>

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit. Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (03 26 54 03 15).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques : <https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans. Les Mercredis Récreatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ... Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle. Pour tous renseignements, contacter **le 06.83.15.22.78** ou par mail periscolairepierry51@gmail.com



Depuis le bulletin hiver 2023/2024, dans la rubrique expression libre, nous ne faisons pas de publications afin de ne pas polémiquer, la critique n'étant pas la meilleure façon de créer un climat de bien-être dans notre village, et c'est notre volonté profonde. N'ayant aucun pouvoir décisionnaire, nous nous sommes appliqués à rendre le maximum de services au sein de différentes commissions.

Aujourd'hui, nous avons décidé de reprendre la plume pour déjà faire un point sur les sujets que nous avons abordés lors de notre dernière publication :

- Travaux City : l'inauguration faite ; reste à être vigilant sur les problèmes de nuisances : sonores, incursion chez les voisins pour récupérer les ballons perdus et autres incivilités.
- Cheminement piétons Maxenu/Pasteur ainsi que travaux trottoirs : en attente
- Plan circulation Frère Oudart : en attente
- Vidéo surveillance : après avoir été pour, puis contre, une étude doit être lancée !!

À l'heure où nous écrivons cet article, nous sommes en pleine canicule et nous espérons que tout s'est bien passé pour vous et vos proches.

La canicule a aussi eu ses effets lors de la dernière réunion du conseil municipal du 30/06/25 avec un coup de chaud en fin de réunion.

Monsieur le Maire, il est surprenant d'entendre de votre bouche qu'une association (Anim'Pierry) a un « comportement de voyou à cause d'un plagiat de document, d'un non-respect du logo de la commune Pierry (le modèle est déposé), d'un non-respect de la république... » (nous citons vos mots). En fait, lors de la fête foraine l'association a partagé sur sa page Facebook votre publication en y ajoutant sa participation à la buvette le samedi et dimanche, avec l'unique volonté de promouvoir votre organisation auprès des nombreuses personnes qui la suivent (plus de 600 followers qui ensuite partagent...donc une belle pub pour la fête). Alors bien sûr que le logo est protégé, mais admettez que la façon n'y est pas. Un « comportement de voyou » une injure pour un tel fait, pourquoi de tels propos !! Pour rappel sitôt la demande de retrait faite, la publication a été supprimée.

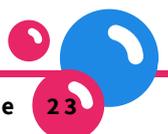
Sur le deuxième reproche concernant des conversations à la buvette du genre « la fête sera mieux l'an prochain avec un nouveau maire » ??? Ces propos vous ont peut-être été rapportés, mais ayant participé au service, nous pouvons affirmer que ce ne fut pas le sujet de conversation principal, loin de là. Est-ce aussi un comportement de voyou ?

Il est évident que notre appartenance à l'association vous pose un problème mais heureusement que le cumul d'activités est possible. Que vous n'appréciez pas les membres de l'opposition, c'est une chose, mais merci de ne pas noircir le remarquable travail qu'accomplit l'ensemble des membres d'Anim'Pierry et nous nous félicitons d'en faire partie.

Nous en profitons pour saluer l'excellent travail réalisé pour le village par toutes les autres associations. Elles sont le poumon indispensable à la vie communautaire de Pierry.

Les élus de la liste « Unis pour Pierry »

Alain Gallois – Éric Lavy – Jean- Louis Richard





Mariages

Luc MANDOIS et Sophie HUANG
le 31 mai 2025

Bryan DARO et Charlene ALVES
le 7 juin 2025

Ronnie MALARD et Pauline THIÉFIN
le 28 juin 2025



Décès

Maurice CHELMAS
le 1er avril 2025

Marcel GOUILLARD
le 4 mai 2025



Journées européennes du patrimoine
20 et 21 septembre 2025

**Venez découvrir les samedi 20 septembre 2025
de 14h à 18h et dimanche 21 septembre 2025
de 14h à 18h L'Église Saint-Julien de Pierry
74 rue du général de Gaulle, 51530 Pierry,**



Cet édifice champenois séduit par la richesse de ses vitraux et abrite la sépulture de Frère Oudart, figure emblématique de l'histoire du champagne. Son architecture présente une configuration singulière : une large allée centrale flanquée de deux nefs latérales accueillant les fidèles. Une plaque au fond de la nef rappelle les travaux d'agrandissement réalisés par un ancien curé au XXe siècle.

**Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :**

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée



3237 : Pharmacies de garde
118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
03.26.56.96.60: Police d'Épernay
Plateforme nationale d'appui médico-
psychologique pour tous les professionnels
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry - 51530